Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260622-1906202608-DE

19-06-2026-08

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 19 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents | En exercice | Qui ont délibéré |
|---|---|---|
| 13 | 15 | 15 |

Date de la Convocation

08 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et dix-neuf-juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

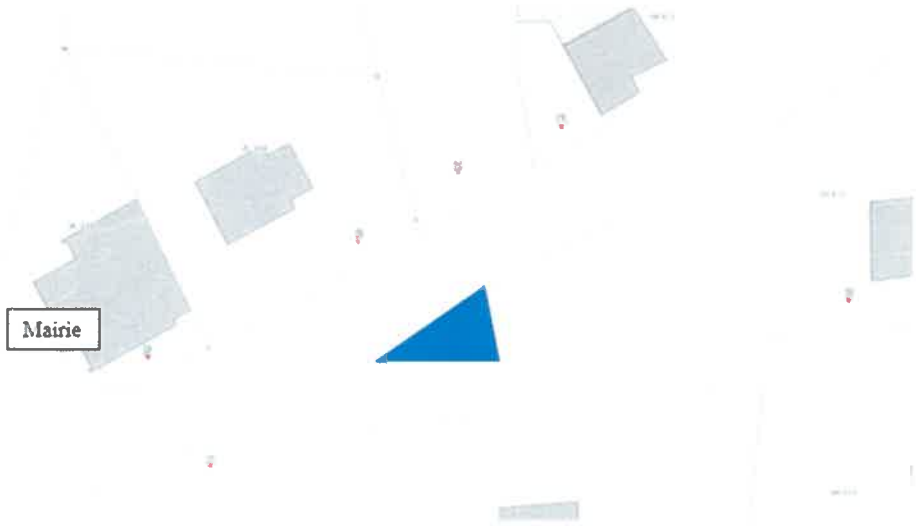
Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Excusé : Fabrice BOURLIER (procuration à Caroline JORAND), Virginie LE ROLLAND (procuration à Karine THOMAS)

Secrétaire de séance : Marie Angélique LE JEUNE

**OBJET : ACHAT DE TERRAIN**

Madame la maire fait part de la proposition de Monsieur CLÉMENT, de vendre à la commune la pointe de son terrain à l'euro symbolique. Il convient de délibérer afin d'autoriser la commune à prendre à sa charge les frais d'établissement de la division cadastrale et d'autoriser la maire à réaliser la dépense.



Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260622-1906202608-DE

Après délibération, le Conseil Municipal :

- AUTORISE l'acquisition du terrain,
- AUTORISE la Maire à contacter un cabinet géomètre pour l'achat du terrain CLÉMENT,
- DECIDE que la commune prendra à sa charge les frais d'établissement de la division cadastrale,
- AUTORISE la maire à réaliser la dépense et à signer les actes notariés.

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**La secrétaire**
**Marie Angélique LE JEUNE**

**La Maire**
**Carole BONNIEC**

MAIRIE DE LANMEUR
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 22 juin 2026.
Affiché le 22 juin 2026